

PLUi

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Arrêt

Vu pour être annexé
à la délibération du
24 février 2020

Enquête publique

Dossier mis à l'enquête
publique du 18 mai
au 29 juin 2021

Approbation

Vu pour être annexé
à la délibération du
9 mai 2022

Liste et fiches des
éléments identifiés
au titre des articles
L151.19 et L151.23
du Code de
l'urbanisme

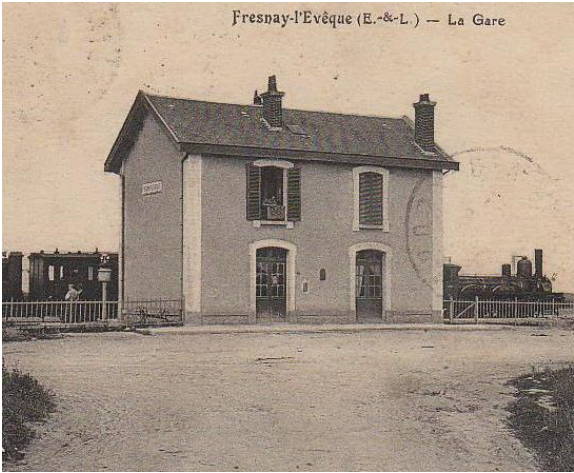
Éléments bâtis identifiés au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme

L'article L151-19 du Code de l'urbanisme précise que : « *le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration..* »

Cette identification peut donc concerner des secteurs mais aussi des éléments ponctuels. Elle implique un accord de la commune pour une modification de l'élément identifié. En effet, l'article R. 421-23, du Code de l'urbanisme précise que « Les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié, en application de l'article L. 151-19 ou de l'article L. 151-23, comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique » doivent être précédés d'une déclaration préalable ».

Privés ou publics, ces édifices présentent un intérêt certain justifiant la proposition de leur recensement.

Fresnay L'Evêque

Dénomination	Gare
Adresse	Rue de la gare à Fresnay-l'Evêque
Principales caractéristiques architecturales	Cette ancienne gare conserve une architecture typique des premières gares, sobre mais élégante, avec des chaînes d'angles, des encadrements cintrés. Elle a été mise en service le 31 mai 1896 et fermée au service voyageur le 7 novembre 1938. Le service des marchandises a continué jusqu'en 1978 entre Voves et Fresnay-l'Évêque grâce à la coopérative agricole. La ligne a été neutralisée entre Fresnay-l'Évêque et Janville à cause de la construction de l'autoroute A10.
	



Dénomination	Eglise Saint Jean Baptiste
Adresse	Place de l'église, Fresnay-l'Evêque
Date de construction	Plusieurs étapes de construction façonnent cet édifice entre le XI ^e et le XVI ^e siècle. La crypte située sous le chœur semble dater de la fin du XI ^e siècle.
Occupation actuelle	Lieu de culte
Principales caractéristiques architecturales	Le plan de l'église se compose d'une nef de quatre travées, construite au XV^e siècle, d'une travée de chœur droite et d'une abside hémicirculaire ; un bas-côté a agrandi l'édifice au sud au XVI^e siècle. Le clocher s'élève au sud du chœur de l'église. La tour, de plan carré, date aussi du XVI^e siècle ; elle est surmontée par un lanternon et une flèche de charpente de 1927, récemment restaurée.



Fresnay-l'Evêque (Eure-et-Loir)
Eglise Saint-Jean-Baptiste
2. Pile de la crypte avec traces de peinture murale

Dénomination	Ancienne laiterie
Adresse	32 rue JJ Rousseau, Fresnay-l'Evêque
Principales caractéristiques architecturales	Ancienne laiterie inaugurée le 24 novembre 1912. Ensemble bâti remarquable du début du XXème siècle faisant partie du patrimoine bâti industriel.



Dénomination	porche
Adresse	14 rue de Bel Air, Fresnay-l'Evêque
Référence cadastrale	248
Principales caractéristiques architecturales	Elément d'architecture typique de Beauce d'intérêt historique et culturel. Prescriptions Préserver l'état initial connu de l'ensemble des maçonneries et de la couverture du portail, ainsi que ses éléments de modénature ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles.



Dénomination	Ancienne Poste
Adresse	2 rue de la gare, Fresnay-l'Evêque
Occupation actuelle	Bibliothèque
Principales caractéristiques architecturales	Ancienne poste en meulières. L'édifice présente trois travées en façade sur rue. La façade présente une recherche décorative : chaînes d'angle, encadrement des ouvertures en brique, décors.



Dénomination	Poche
Adresse	9 rue Charles Péguy, Fresnay-l'Evêque
Référence cadastrale	919
Occupation actuelle	Habitat
Principales caractéristiques architecturales	Porche d'un ancien corps de ferme. Elément d'architecture typique de Beauce d'intérêt historique et culturel. Prescriptions Préserver l'état initial connu de l'ensemble des maçonneries et de la couverture du portail, ainsi que ses éléments de modénature ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles.
	

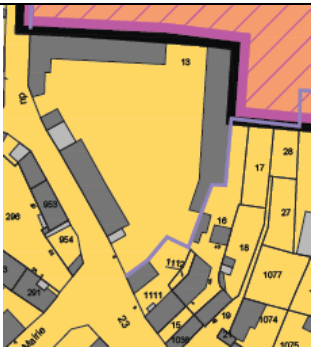
Dénomination	
Adresse	2 rue Gaston Couté
Occupation actuelle	Habitat
Principales caractéristiques architecturales	Elément d'architecture typique de Beauce d'intérêt historique et culturel. Prescriptions Préserver l'état initial connu de l'ensemble des maçonneries et de la couverture du portail, ainsi que ses éléments de modénature ; restaurer l'ensemble dans le strict respect des techniques architecturales traditionnelles. La maçonnerie est en moellons enduit.
	

Dénomination	Croix de chemin
Adresse	Rue du Moulin, Fresnay l'Evêque
Occupation actuelle	croix
Principales caractéristiques architecturales	Croix sur socle qui marquait la fin des champs et diffusait son pouvoir tutélaire aux récoltes. Témoins de la foi des habitants, les croix ont marqué le paysage.



Dénomination	Silo
Adresse	Rue de la gare, Fresnay-l'Evêque
Occupation actuelle	silo
Principales caractéristiques architecturales	Patrimoine bâti industriel
	

Dénomination	Chapelle
Adresse	Hameau de Merasville, Fresnay-l'Evêque
Principales caractéristiques architecturales	Le château de Saint-Germain-le-Désiré, situé sur le hameau de Merasville compte une chapelle familiale, consacrée en 1504 et qui a été paroisse avant de se rattacher à celle de Fresnay. De construction modeste, la chapelle s'élève sur un plan rectangulaire qui se compose d'une travée de chœur et d'une courte nef. Elle est éclairée par deux baies dans les murs gouttereaux. D'une grande simplicité, la chapelle comporte un avant-corps épaulé par des contreforts, dans lequel s'ouvre une porte en plein cintre. Celle-ci est surmontée d'un oculus. Le chœur et la nef sont ornés d'une litre sur laquelle figurent les armoiries des premiers seigneurs de Saint-Germain et celles des familles alliées. Les armes sont portées sur les entrails qui soutiennent une voûte en bardeau. Celle-ci a été reconstruite en 1837. Les murs du chœur sont décorés de peintures murales que l'on date du XVII^e siècle.
	

Dénomination	Mur
Adresse	Fresnay-l'Evêque
Référence cadastrale	
Occupation actuelle	Rue du 23 août 1944
Principales caractéristiques architecturales	Mur de clôture de bonne facture d'un ancien corps de ferme.
	

Dénomination	Mur
Adresse	Mur marquant l'entrée de bourg de Fresnay-l'Evêque
Référence cadastrale	
Occupation actuelle	Rue du 23 août 1944
Principales caractéristiques architecturales	Mur de clôture.
	

Gommerville

Dénomination	Chapelle
Adresse	Via Beau Soleil, Gommerville
	

Prasville

Dénomination	Porte du couvent
Adresse	Angle de la D22 et grande rue
	
	

Terminiers

Dénomination	Eglise Saint Liphard
Adresse	Place de l'église
Principales caractéristiques architecturales	C'est un édifice aux vastes proportions, la nef étroite et allongée étant flanquée au nord d'un collatéral et terminée à l'est par une abside hémicirculaire. Du côté nord, le bas-côté de cinq travées est couvert par des toitures à deux versants, à pignon ouvert. Il est éclairé par des ouvertures, inégales d'une travée à l'autre, en arc brisé, que l'on peut dater du XVI^e siècle. Un haut clocher-porche beauceron, du XVI^e s., domine l'édifice à l'ouest, il est contrebuté par d'épais contreforts en pierre de taille. Un cordon souligne le départ du dernier niveau ; celui-ci est percé de deux fenêtres en plein cintre. Sous la toiture à quatre pans, la corniche repose sur des modillons sculptés. La porte, en arc brisé, percée dans le clocher à l'ouest, est soulignée par un grand boudin formant archivolt.
	

Dénomination	Eglise Saint Liphard
Adresse	Place de l'église
	

Dénomination	Maison
Adresse	Rue de Charville
	

Dénomination	Eléments de façade
Adresse	Rue de Chanzy
	

Éléments de paysage identifiés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme

L'article L151-23 du Code de l'urbanisme précise que : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres.*

Il peut localiser, dans les zones urbaines, les terrains cultivés et les espaces non bâtis nécessaires au maintien des continuités écologiques à protéger et inconstructibles quels que soient les équipements qui, le cas échéant, les desservent. »

Les éléments identifiés au titre du patrimoine naturel se composent essentiellement de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres remarquables et de mares.

Le maillage de haies au-delà de son intérêt paysager, présente des fonctions multiples, primordiales à l'équilibre de l'espace rural :

- La lutte contre l'érosion des sols par le ruissellement des terres cultivées,
- La constitution de véritables corridors écologiques pour la faune.

Les mares ainsi que les espaces paysagers en milieux bâtis sont identifiés comme éléments paysagers à protéger et sont localisées au plan de zonage, les prescriptions de nature à assurer leur protection sont précisées dans le règlement.

Les mares ont leur importance dans l'installation humaine. Elles garantissaient un apport d'eau nécessaire aux usages agricoles avant l'arrivée de l'eau courante.

Les mares portent le sens de l'origine même de l'implantation humaine et ont de ce fait une valeur patrimoniale

L'espace de la mare porte également une valeur paysagère forte en contraste avec les paysages ouverts de plateau. D'autre part elles ont également une valeur écologique importante avec la présence d'une faune et d'une flore spécifique.

Sur la commune de Fresnay-l'Evêque, les éléments naturels repérés sont

- 3 mares
- un chêne
- un tilleul derrière la gare
- un alignement d'arbre rue de la gare et au hameau de Merasville



Alignement avenue de la gare



Alignement avenue de la gare



Tilleul derrière la gare



Place de l'église

Lumeau

Dénomination	Mare
Adresse	Grande rue, Lumeau
Préconisations	Au-delà de leurs fonctions écologique et paysagère, les mares sont les témoins de l'histoire rurale des communes.

